

MAISON DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

OPAH-RU OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN



Creil, le 9 Mars 2022

Objet : Décision de travaux sur votre immeuble

ADRESSE

Maison de
l'Amélioration de
l'Habitat 18 rue du
Maréchal
De Lattre de
Tassigny 60100
Creil

Madame, Monsieur,

Vous êtes locataire au sein de **l'immeuble situé au 15-17 rue Louis Lebrun (parcelle XA108) à Creil**, adresse se situant dans le périmètre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat en Renouveau Urbain de la Ville de Creil et en « Action Cœur de Ville ».

TÉLÉPHONE

03 65 36 00 25

Ces opérations visent à intervenir sur des quartiers anciens et dégradés, de façon incitative ou coercitive, afin d'améliorer le confort de vie des habitants. Suite à une délibération du conseil municipal de la Ville de Creil en date du 13 décembre 2021, **l'immeuble dans lequel vous êtes actuellement locataire doit faire l'objet de travaux de restauration**. Votre propriétaire a été averti par courrier de cette décision. Les travaux nécessiteront vraisemblablement votre hébergement temporaire ou votre relogement, afin d'assurer votre confort et la bonne réalisation du chantier.

EMAIL

creilopahru@page9.fr

Afin que l'on vous explique le déroulement du projet, je vous demande de **prendre contact au plus tôt avec la conseillère habitat de la Maison d'Amélioration de l'Habitat**, dans le but également de mieux connaître vos besoins en terme de logement et votre situation familiale. Merci d'appeler le 03 65 36 00 25 ou envoyer un mail à creilopahru@page9.fr afin de vous manifester auprès de Page9, opérateur de la Ville.

SITE

www.creil.fr

Vous pouvez également retrouver un chargé de mission Page9 à la Maison de l'Amélioration de l'Habitat, le mercredi entre 10h et 17h, au 18 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Claude VILLEMMAIN

Jean-Claude Villemmain

Maire de Creil
Président de l'ACSO

MAISON DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

OPAH-RU OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN



Creil, le 9 Mars 2022

Objet : Décision de travaux sur votre immeuble

ADRESSE

Maison de
l'Amélioration de
l'Habitat 18 rue du
Maréchal
De Lattre de
Tassigny 60100
Creil

TÉLÉPHONE

03 65 36 00 25

EMAIL

creilopahru@page9.fr

SITE

www.creil.fr



Madame, Monsieur,

Vous êtes locataire au sein de **l'immeuble situé au 71-73 rue Jean Jaurès (parcelle AE29) à Creil**, adresse se situant dans le périmètre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain de la Ville de Creil et en « Action Cœur de Ville ».

Ces opérations visent à intervenir sur des quartiers anciens et dégradés, de façon incitative ou coercitive, afin d'améliorer le confort de vie des habitants. Suite à une délibération du conseil municipal de la Ville de Creil en date du 13 décembre 2021, **l'immeuble dans lequel vous êtes actuellement locataire doit faire l'objet de travaux de restauration**. Votre propriétaire a été averti par courrier de cette décision. Les travaux nécessiteront vraisemblablement votre hébergement temporaire ou votre relogement, afin d'assurer votre confort et la bonne réalisation du chantier.

Afin que l'on vous explique le déroulement du projet, je vous demande de **prendre contact au plus tôt avec la conseillère habitat de la Maison d'Amélioration de l'Habitat**, dans le but également de mieux connaître vos besoins en terme de logement et votre situation familiale. Merci d'appeler le 03 65 36 00 25 ou envoyer un mail à creilopahru@page9.fr afin de vous manifester auprès de Page9, opérateur de la Ville.

Vous pouvez également retrouver un chargé de mission Page9 à la Maison de l'Amélioration de l'Habitat, le mercredi entre 10h et 17h, au 18 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Claude VILLEMMAIN

Maire de Creil
Président de l'ACSO

MAISON DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

OPAH-RU OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT - RENOUVELLEMENT URBAIN



Creil, le 9 Mars 2022

Objet : Décision de travaux sur votre immeuble

ADRESSE

Maison de
l'Amélioration de
l'Habitat 18 rue du
Maréchal
De Lattre de
Tassigny 60100
Creil

Madame, Monsieur,

Vous êtes locataire au sein de **l'immeuble situé au 25 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny / 31-43 rue Jules Juillet (parcelle XA52) à Creil**, adresse se situant dans le périmètre de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain de la Ville de Creil et en « Action Cœur de Ville ».

TÉLÉPHONE

03 65 36 00 25

Ces opérations visent à intervenir sur des quartiers anciens et dégradés, de façon incitative ou coercitive, afin d'améliorer le confort de vie des habitants. Suite à une délibération du conseil municipal de la Ville de Creil en date du 13 décembre 2021, **l'immeuble dans lequel vous êtes actuellement locataire doit faire l'objet de travaux de restauration**. Votre propriétaire a été averti par courrier de cette décision. Les travaux nécessiteront vraisemblablement votre hébergement temporaire ou votre relogement, afin d'assurer votre confort et la bonne réalisation du chantier.

EMAIL

creilopahru@page9.fr

Afin que l'on vous explique le déroulement du projet, je vous demande de **prendre contact au plus tôt avec la conseillère habitat de la Maison d'Amélioration de l'Habitat**, dans le but également de mieux connaître vos besoins en terme de logement et votre situation familiale. Merci d'appeler le 03 65 36 00 25 ou envoyer un mail à creilopahru@page9.fr afin de vous manifester auprès de Page9, opérateur de la Ville.

SITE

www.creil.fr

Vous pouvez également retrouver un chargé de mission Page9 à la Maison de l'Amélioration de l'Habitat, le mercredi entre 10h et 17h, au 18 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Claude VILLEMMAIN

Jean-Claude Villemmain

Maire de Creil
Président de l'ACSO